

31. *Metopidius africanus* (Gm.), Lac Ziélé, Ogooué (*).
32. *Limnecorax flavirostris* (Sv.), Adanlinango, Ogooué (*).
33. *Tigrisoma leucolophum* (Jard.), Lambaréné.
34. *Ardeola podiceps* (Bp.), Lac Ziélé.
35. *Phalacrotreron nudirostris* (Sw.), Samkitta, Ogooué (*).
36. *Plotus Levallanti* (Tem.), Confluent de l'Ogooué (*).

Nota, Les espèces marquées d'un astérisque avaient déjà été rapportées de la même région par MM. Marche et de Compiègne en 1874 (Voy. le *Catalogue* publié en 1875 par M. A. Bouvier).

M. Sauvage communique les notes suivantes :

Sur quelques Ophidiens d'espèces nouvelles ou peu connues de la collection du Muséum,

Par M. H. E. SAUVAGE.

I. *Simotes Vaillanti*, Sauv. (1).

Le genre *Simotes*, des Indes orientales et de la Chine, où il est représenté par le *Simotes trinotatus*, a fourni à M. l'abbé A. David une espèce qui, voisine du *S. purpurescens*, en diffère par une seule plaque préoculaire, la forme des pariétales et des frontales, la présence de deux plaques anales.

Chez ce *Simotes* (*S. Vaillanti*), la plaque rostrale, grande, à bord supérieur presque en ligne droite, remonte sur le museau ; les internasales sont de forme presque carrée, les préfrontales grandes et triangulaires ; la frontale est allongée, à pointe postérieure prononcée ; les pariétales, très-allongées, sont étroites ; la susoculaire est allongée.

La narine se trouve percée entre deux plaques. La frénale touche aux deuxième et troisième plaques labiales, et, par sa pointe, à la quatrième plaque. La préoculaire est simple et s'étend jusqu'en haut de l'œil ; les postoculaires sont au nombre de deux.

On compte trois temporales, la plaque supérieure entamant profondément le bord de la plaque pariétale. Les

(1) *L'Institut, journal universel des sciences*, 30 août 1876.

labiales sont au nombre de huit, les quatrième et cinquième touchant l'œil. La plaque mentonnière est en triangle allongé. Les écailles sont au nombre de dix-neuf dans une série ; l'écaille anale est double. Le corps est de couleur brune-olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; une ligne noire longitudinale orne le dessus de la tête, mais ne dépasse pas la pointe des pariétales ; une autre ligne noire, commençant à l'œil, se continue le long du dos jusqu'au bout de la queue ; le corps porte, en outre, de grandes taches un peu plus foncées que le ton général, taches espacées, transverses, s'étendant irrégulièrement sur les flancs ; une ligne brune limite ces taches.

Une variété de la même espèce ne porte pas de lignes noires longitudinales ; de plus les taches sont alternes.

II. *Genre Ophielaps*, n. gen. (1).

La famille des *Rabdosominae*, telle que la comprend M. Jean dans son *Elenco sistematico degli Ofidi* comprend des espèces surtout américaines. Sur les 15 genres qui composent ce groupe, 7 sont des parties les plus orientales de l'Asie ; ces genres ne comprennent que 8 espèces, tandis que les 8 genres américains comptent 26 espèces, le genre *Rabdosome*, exclusivement propre aux parties tropicales de l'Amérique ayant à lui seul 15 ou 16 espèces.

Ce groupe n'était représenté en Asie que par des espèces provenant des Nilgerrys, de Madras, de Ceylan, de Java, d'Amboine, de Bornéo, c'est-à-dire des portions les plus tropicales, lorsque M. l'abbé A. David rapporta de Chine (Kiangsi oriental), un ophidien qui, tout en ayant l'aspect général des *Elapoïdes* se distingue facilement des espèces de ce genre par ses urostèges en une seule rangée ; l'espèce ne peut rentrer davantage dans le genre *Oxycalamus* récemment décrit par M. A. Günther comme provenant des Philippines, de telle sorte que nous pensons que l'ophidien de Chine doit constituer une nouvelle

(1) De ὄψις, aspect.

coupe générique que nous désignons sous le nom de *Ophielaps* et qui peut se caractériser comme suit :

Ophielaps. — *Aspect général des Elapoïdes*. Corps étroit, cylindrique, à écailles carénées; queue longue, pointue effilée; urostèges simples; gastrostèges très-larges; tête allongée, un peu plus large que le cou. Temporales nombreuses.

L'espèce typique prend dans les collections du Muséum le nom de *Ophielaps Braconnieri* (1).

La longueur de l'exemplaire type est de 0^m510, la tête ayant 0,013, le tronc 0,417, la queue 0,080. Le corps est de couleur brun ardoisé uniforme. Les pariétales sont très-grandes, et, à elles seules, aussi longues que toutes les plaques antérieures; elles forment un angle très-saillant en arrière. Les temporales sont nombreuses, les inférieures formant une série qui continue la postoculaire inférieure. La frontale est courte, large, à bord antérieur droit. Les préfrontales sont carrées et petites. Les internasales forment le bout du museau et touchent presque à la narine, qui est percée entre deux plaques. La rostrale, triangulaire, petite, étroite, ne remonte pas sur le museau. La préoculaire, de forme losangique, est en rapport avec les troisième et quatrième labiales. La susoculaire est allongée. L'on compte deux postoculaires; la supérieure est petite, tandis que l'inférieure est allongée et près de deux fois plus longue que l'autre. Les labiales sont au nombre de huit, les quatrième et cinquième touchant l'œil; la labiale antérieure, très-petite, se trouve sur le museau, par suite de l'étroitesse de la plaque rostrale; la labiale postérieure, très-allongée, est aussi longue que toutes les plaques antérieures réunies. Les inférolabiales sont au nombre de cinq de chaque côté. Les intersousmaxillaires sont courtes. L'on ne voit pas de plaques gulaires. Les séries d'écailles sont au nombre de 23; l'on en compte 15 à la naissance de la queue.

Sur l'un des exemplaires étudiés, par suite d'anomalie,

(1) Nous sommes heureux de dédier cette espèce à M. Braconnier préparateur au Muséum; il nous a prêté, en effet, un utile concours dans la détermination des ophidiens étudiés dans ce travail.

la frontale est divisée en deux, et la supéroculaire est elle-même partagée du côté gauche.

III. *Elapomorphus (Elapomorphus) coronatus*, n. sp.

Le Muséum a acquis dernièrement un Élapomorphe provenant sans doute de l'Amérique du Sud, qui, quoique voisin de l'*E. flavotorquatus* s'en distingue par la présence de deux postoculaires et la coloration de la tête.

La diagnose de l'espèce que nous considérons comme nouvelle et inscrivons sous le nom d'*Elapomorphus coronatus* est la suivante :

Pas de frénale ; pas d'internasale ; une temporale ; deux postoculaires ; 15 séries d'écailles. Corps de couleur uniforme, orné le long du dos de deux lignes étroites de couleur brune ; une large bande transversale de couleur jaune vif s'étendant depuis le niveau du bord postérieur de l'œil jusqu'au milieu de la réunion des mâchoires, limitée en arrière par une bande brune ; partie antérieure de la tête brune, à part le bout du museau qui est jaunâtre.

L'exemplaire type est long de 0^m410, la tête ayant 0,009 de long, le tronc 0,339, la queue 0,062. Le corps est grêle, tout d'une venue ; la tête est très-petite, courte, à peine plus grosse que le corps.

Les pariétales sont grandes, ayant la moitié de la longueur de la tête ; leur bord externe est un peu échancré par la temporale, qui est petite. La frontale, assez grande, a son bord antérieur presque droit. Les frontales antérieures s'intercallent par leur pointe externe entre la nasale et la préoculaire, sans arriver tout à fait, toutefois, à la labiale. La nasale est assez grande ; elle se trouve en contact avec les deux premières labiales ; la narine se trouve percée au milieu de la plaque. La rostrale, assez grande, remonte sur le museau. La préoculaire, petite, vient toucher la nasale par sa pointe. Les postoculaires sont très-petites. La susoculaire, assez grande, est allongée. Les labiales sont au nombre de six, la troisième étant en contact avec l'œil, la seconde le touchant par sa pointe. La mentonnière est petite. Les inférolabiales sont grandes. Les gulaires sont peu nombreuses.

IV. *Elaps atrofrenalis*, Jan.

M. Jan a distingué dans les collections du Muséum sous le nom resté manuscrit d'*Elaps atrofrenalis* une espèce de Cochinchine qui, quoique voisine de l'*Elaps Bibroni*, s'en distingue par sa coloration, sept labiales, deux postoculaires, la présence d'une frénale et le non contact des labiales avec les pariétales. Cette espèce paraît être assez commune en Cochinchine ; le Muséum en a reçu, en effet, 9 exemplaires identiques par les soins de MM. de La Grandière, Rigod et Harmand ; elle se trouve également au Musée de Lille. Il nous a dès lors semblé utile de faire connaître cette espèce intéressante à plusieurs égards.

Le corps est uniformément jaune verdâtre, et porte de petites taches noires très-espacées formant deux séries longitudinales le long des flancs ; entre celles-ci sont des taches beaucoup plus petites. Une bande noire commence au bout du museau et se termine à la partie postérieure de la tête ; deux autres bandes, traversant l'œil, arrivent au même niveau ; la nuque est ornée d'une large tache quadrangulaire d'un noir profond. Un anneau noir, plus ou moins large, suivant les individus examinés, entoure la naissance de la queue ; un autre anneau se remarque près de l'extrémité de cette partie ; la portion inférieure de la queue porte des points noirs qui peuvent devenir confluent et former des taches irrégulières.

Les plaques pariétales sont grandes et allongées ; leur bord externe est à peine entamé par la temporale postérieure. La frontale, de forme hexagone, est plus allongée que chez l'*Elaps Bibroni*. Les frontales antérieures se trouvent en rapport avec la frénale et la préoculaire. Les internasales, de forme presque carrée, touchent à la frénale. L'on remarque que la rostrale remonte peu sur le museau. La frénale est petite et présente une pointe en rapport avec l'internasale ; par son bord inférieur elle touche à la seconde nasale. La préoculaire est petite, courte, s'enfonçant comme un coin entre la troisième labiale, la frénale et la frontale antérieure. On compte deux postoculaires ; ces plaques sont petites. La susocu-

laire est grande, de forme ovalaire. Les labiales sont au nombre de sept, les troisième et quatrième touchant l'œil. La mentonnière est petite; les inférolabiales sont petites et étroites, les intersousmaxillaires grandes et fort allongées.

La longueur de l'individu le plus grand que possède le Muséum est de 0^m400, la tête ayant 0,015, le tronc 0,345, la queue 0,040.

V. *Aipysurus fuliginosus* D. B.

Lacépède a décrit, sous le nom d'*Aipysure* dans le tome IV des *Annales du Muséum*, un serpent de mer caractérisé par ses gastrostèges très-distinctes, larges en travers et pliées sur elles-mêmes, de manière à former une saillie tranchante sous le ventre; par ce dernier caractère le genre se sépare des *Platures*, chez lesquels les gastrostèges sont lisses et arrondies. L'espèce type du genre provenait de la Nouvelle-Hollande et avait été inscrit dans les catalogues, sous le nom d'*Aipysure lisse*; plus tard Duméril et Bibron ont fait connaître une seconde espèce, l'*Aipysure fuligineux*, provenant de la Nouvelle-Calédonie.

Cette dernière espèce n'était représentée dans les collections que par un seul exemplaire long de 0^m410 rapporté de la Nouvelle-Calédonie par M. Arnoux, chirurgien à bord de la corvette Le Rhin, lorsque, dans ces derniers temps, le Muséum reçut deux exemplaires de cette espèce pêchés, l'un à Nouméa par M. Cahagne, l'autre à Melbourne par M. de Castelnau. Ces exemplaires, de très-grande taille, nous permettent de mieux faire connaître l'espèce et d'apprécier les variations relativement considérables qu'elle peut subir.

L'individu adressé par M. Cahagne est long de 1^m170; la tête a 0^m055, le tronc 0^m965, la queue 0^m150; la circonférence du tronc est de 0^m160; la queue à son origine a 0^m035 de hauteur. Comparé au type, cet individu nous a permis de faire les remarques suivantes:

D'après Duméril et Bibron les *pariétales* sont au nombre de trois de chaque côté; or, sur l'exemplaire type

les plaques ne sont qu'incomplètement divisées du côté droit. Sur l'individu provenant de Nouméa, on ne voit qu'une seule pariétale de chaque côté; ces pariétales, très grandes, sont incomplètement divisées en deux.

Dans le type, au-devant du bord antérieur de la *frontale moyenne*, se trouve un petit écusson carré interposé entre cette plaque et les frontales antérieures; la frontale, elle-même, est allongée. Chez l'autre individu, la frontale est irrégulière, plus large que longue; en avant d'elle sont deux plaques, entre l'angle antérieur desquelles est un écusson, compris ainsi entre ces plaques intercallaires et les frontales antérieures.

Sur l'individu que nous étudions les *susoculaires* sont au nombre de deux du côté gauche, tandis qu'il n'existe qu'une seule plaque du côté droit; ces plaques sont au nombre de deux sur le type.

Chez celui-ci on compte de chaque côté trois préoculaires; nous notons que sur l'exemplaire rapporté par M. Cahagne, les préoculaires sont au nombre de deux; du côté droit la préoculaire inférieure est fort petite, tandis que de l'autre côté les deux plaques ont sensiblement même dimension.

L'on ne compte que deux grandes *postoculaires* sur l'individu de Nouméa; sur le type, ces plaques sont au nombre de quatre du côté droit et de trois du côté gauche.

Les *labiales* nous présentent de nombreuses variations, et dans le nombre, et dans la forme. Sur le type, entre les labiales proprement dites, au nombre de huit du côté gauche, et de neuf du côté droit, sont des plaques surajoutées touchant la nasale, la frénale, la préoculaire inférieure, l'œil, la postoculaire; ces plaques sont de cinq à gauche, de quatre à droite. Sur l'autre individu une partie de ces plaques labiales seule est divisée; c'est ainsi que du côté gauche les quatrième et cinquième plaques touchent l'œil; du côté droit ce sont les cinquième et sixième plaques qui sont en rapport avec l'œil.

Le second exemplaire que nous avons pu étudier, est celui que M. de Castelnau a recueilli à Melbourne. La longueur de l'individu est de 1^m020; la tête a 0,045, le

tronc 0,815, la queue 0,160 ; la hauteur de la queue à sa naissance est de 0,040.

Si on le compare au type, cet exemplaire est encore plus anormal que l'autre. Les pariétales ne sont qu'au nombre de deux ; en arrière sont des plaques divisées de la manière la plus irrégulière. La frontale moyenne est très grande : l'on ne voit ni plaque interfrontale, ni plaque intercalaire ; il n'existe qu'une seule sus-oculaire, qui est grande. Du côté gauche sont deux préoculaires, tandis qu'il n'existe qu'une plaque de l'autre côté. Les frénales sont très-grandes ; du côté droit la plaque est en rapport avec la sousoculaire correspondante. Au côté droit l'on compte six inférolabiales et neuf supérolabiales, les quatrième et cinquième touchant l'œil ; la première et la deuxième suslabiales sont en contact avec la nasale, le troisième touche la frénale et la préoculaire ; au côté gauche sont six inférolabiales et huit supérolabiales, les quatrième et cinquième en contact avec l'œil.

Les variations si considérables que nous venons de signaler nous porteraient à penser que les *Aipysurus lævis* et *fuliginosus* appartiennent à une même espèce ; l'on compte, il est vrai, 17 séries d'écaillés chez le premier et 21 chez le second. Le Muséum possède toutefois sous le nom manuscrit d'*Aipysurus australis*, un exemplaire provenant d'Australie, ayant 19 séries d'écaillés. Chez cet individu toutes les plaques de la tête sont divisées, de telle sorte qu'il est impossible de distinguer ni une frontale, ni une pariétale, ni aucune autre plaque. Les narines sont percées dans deux grandes plaques situées au haut du museau. La rostrale est double, étant divisée par une fente verticale ; les labiales sont au nombre de 7 ; aucune de ces plaques ne touche l'œil ; celui-ci est entouré, en effet, d'une rangée de petites plaques, au nombre de 8, dont 2 postoculaires, 2 sousoculaires, 2 susoculaires et 2 préoculaires. La longueur de l'exemplaire étudié est de 0,740.

Lacépède croit que les Aipysures sont dépourvus de crochets vénimeux. Duméril et Bibron sont du même avis. « Dans les trois exemplaires que nous avons pu examiner, écrivent ces auteurs, nous n'avons pu voir les

crochets cannelés antérieurs, mais peut-être ont-ils été arrachés ; nous avons remarqué au contraire beaucoup de petits crochets sous-labiaux, le long du sus-maxillaire. Déjà M. de Lacépède avait dit qu'ils n'avaient pas de crochets à venin, cependant ils sont tellement semblables aux autres serpents de mer que cette particularité serait une véritable anomalie. C'est un fait qui reste à constater (*Erp. gén.*, t. VII, p. 1325). »

Or, nous avons constaté d'une manière certaine la présence de crochets à venin sur les deux exemplaires de grande taille que nous avons pu étudier ; ces crochets, comme chez les autres *Platyserques*, du reste, sont peu développés ; c'est ainsi qu'ils n'atteignent qu'une longueur de 4^{mm} sur l'exemplaire long de 1^m17 provenant de Nouméa ; il y a plus, si du côté droit le crochet n'existe pas sur l'exemplaire type de l'*Aipysure fuligineux*, le crochet se voit du côté gauche sur ce même exemplaire ; il est toutefois tellement caché dans la gencive boursouflée et de si faible taille, qu'il faut assez d'attention pour en constater la présence.

Sur quelques Batraciens de Chine,
par M. H. E. SAUVAGE (1).

Grâce aux recherches des naturalistes voyageurs, les Batraciens de la Chine sont aujourd'hui mieux connus et représentés par un certain nombre d'espèces, la plupart de types européens. Parmi les Urodèles nous pouvons citer, en effet, les *Sieboldia Davidi*, *Triton pyrogaster*, *Triton sinensis* ; parmi les Anoures, les *Rana vittigera*, *R. hexadactyla*, *R. viridis*, var. *japonica*, *R. temporaria*, var. *japonica*, *R. tigrina* ; *Diplopelma ornatum* ; *Bufo vulgaris*, var. *japonica*, *B. melanostictus* ; *Hylarana macrodactyla* ; *Polypedates maculatus*, *P. rugosus*, *P. pleurostictus* ; *Hyla arborea*, var. *sinensis*.

Parmi les Anoures, un certain nombre d'espèces sont européennes, telles sont la Grenouille verte, la Grenouille

(1) Cf. *L'Institut*, 30 août 1876.